

La stratégie de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens et leur utilisation prudente

Novembre 2016



Stratégie de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens

La disponibilité et l'usage des médicaments antimicrobiens ont transformé la pratique des médecines humaine et vétérinaire. Des infections, autrefois mortelles, peuvent aujourd'hui être soignées, et le recours aux agents antimicrobiens a fait progresser la santé mondiale, la santé animale, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire. Cependant, l'abus et le mauvais usage de ces substances ont considérablement contribué à l'apparition et à l'expansion d'organismes résistants, ce qui constitue une menace extrêmement sérieuse pour la santé humaine et animale ainsi que pour l'écosystème mondial.



Le 21 septembre 2016, j'ai eu l'honneur et le privilège de m'exprimer au nom de l'OIE devant la 71^e Assemblée générale des Nations Unies concernant le danger mondial que représente la résistance aux agents antimicrobiens (RAM) pour la santé de l'homme et des animaux. Ma voix s'est élevée à ce sujet au côté de nombreuses autres, dont celles de la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Nous avons tiré la sonnette d'alarme sur ce risque important que représente la RAM.

Désormais, la communauté internationale doit s'unir et prendre des mesures pour la combattre. Il n'est pas trop tard.

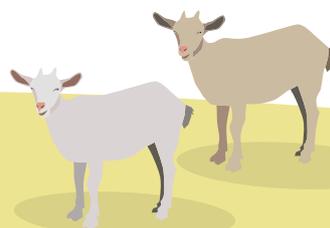
En tant qu'organisation de référence dans l'élaboration de normes relatives à la santé animale et aux zoonoses, l'OIE s'engage à assister ses Pays membres au moment où nous affrontons cette menace mondiale qu'est la RAM chez les animaux comme chez les humains. Les normes et lignes directrices de l'OIE définissent un cadre pour l'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens chez les animaux ainsi que pour la surveillance de cette utilisation et de l'évolution de la RAM. Les supports de communication et d'information de l'OIE facilitent la compréhension des risques liés à la RAM et favorisent l'adoption de mesures ralentissant

son expansion. Les connaissances scientifiques collectées par l'OIE guident l'élaboration d'outils et de politiques qui appuient les Services vétérinaires dans leurs missions et améliorent la santé et le bien-être animal. Lors de la 83^e Assemblée générale de l'OIE en 2015, l'ensemble des 180 Pays membres de l'OIE se sont engagés à apporter leur soutien au Plan d'action mondial de l'OMS pour combattre la résistance aux antimicrobiens et à l'élaboration de Plans d'action nationaux. Cet engagement commun met en lumière la prise de conscience croissante du danger incarné par ces agents pathogènes résistants aux agents antimicrobiens ainsi que la nécessité d'agir. En 2016, la 84^e Assemblée générale de l'OIE a adopté à l'unanimité la Résolution n°36, qui donne pour mission à l'OIE de regrouper ses actions concernant la RAM au sein d'une stratégie.

La stratégie de l'OIE sur la RAM s'inscrit dans la droite ligne du Plan d'action mondial de l'OMS et donne toute sa place à l'approche « Une seule santé » qui prend en compte la santé humaine et animale et les besoins de l'agriculture et de l'environnement. Cette stratégie précise les objectifs et leviers dont nous disposons pour apporter notre aide aux Pays membres et favoriser l'appropriation de la stratégie et sa mise en œuvre au niveau national. Le temps est compté et comme dit l'adage : « *Mieux vaut prévenir que guérir* ».

J'encourage vivement tous les Pays membres de l'OIE à prendre l'initiative ou à accélérer le développement de Plans d'action nationaux. L'OIE reste à votre disposition, quel que soit le niveau d'avancement de votre pays dans la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la RAM chez les animaux. Au côté de nos partenaires tripartites - l'OMS et la FAO - nous avançons vers un objectif commun : maîtriser la RAM pour le bien de tous.

Dre Monique Eloit,
Directrice générale de l'OIE



« Protéger les animaux, préserver notre avenir. »

La disponibilité et l'usage de médicaments antimicrobiens ont transformé la pratique des médecines humaine et vétérinaire. Des infections, autrefois mortelles, peuvent aujourd'hui être soignées. Le recours aux agents antimicrobiens a fait progresser la santé mondiale, ainsi que la santé animale qui est une composante essentielle des mesures améliorant le bien-être animal, la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments.

Préserver l'efficacité de ces traitements vitaux, tout comme leur disponibilité en vue d'une utilisation humaine et vétérinaire, est donc essentiel pour l'avenir. Le développement de résistances aux agents antimicrobiens (RAM) met en péril ce double objectif et a des conséquences sur notre capacité à guérir les maladies infectieuses.

Le terme RAM fait référence à des micro-organismes tels que des bactéries, des virus, des champignons et des parasites, ayant développé une résistance aux traitements antimicrobiens. Celle-ci peut survenir naturellement lorsque les organismes s'adaptent à leur environnement. **Cependant, l'abus ou le mauvais usage des agents antimicrobiens dans les domaines de la santé humaine et animale ou sur les écosystèmes ont fortement accéléré son développement.** Par conséquent, réduire son apparition et sa progression exige une démarche coordonnée, ciblée, multisectorielle et multinationale.

La santé et le bien-être des animaux dépendent de la disponibilité, de l'efficacité et de l'usage approprié de produits vétérinaires de qualité, dont font partie les agents antimicrobiens. En vue de continuer à améliorer la gestion des maladies et le bien-être des animaux, nous devons, en tant que chefs de file de ce secteur au niveau international, régional, national et local, **encourager et obtenir un changement durable des comportements, afin que l'usage des agents antimicrobiens chez les animaux respecte scrupuleusement les normes internationales de l'OIE.**

En particulier, **les Services vétérinaires, comprenant les vétérinaires et les paraprofessionnels vétérinaires, ont un rôle central à jouer dans ce domaine** en régulant et supervisant l'usage des agents antimicrobiens et en dispensant un avis professionnel aux éleveurs et aux propriétaires d'animaux.



Le rôle de l'OIE dans la lutte contre la RAM

L'OIE travaille sur la question de la RAM depuis longtemps. En assumant son rôle d'organisation de référence* pour l'établissement de normes de santé animale, y compris pour les zoonoses, **l'OIE a créé un grand nombre de normes internationales concernant les agents antimicrobiens**, réglementant en particulier leur utilisation responsable et prudente. Ces normes sont régulièrement révisées et mises à jour grâce à un processus transparent et ouvert mobilisant des conseils d'experts et la consultation des Membres de l'OIE. Elles sont ensuite présentées pour adoption devant l'Assemblée mondiale des Délégués des 180 Pays membres qui se tient chaque année. L'OIE travaille aussi avec ses Pays membres dans le cadre d'un processus complet et continu de renforcement des capacités de leurs Services vétérinaires.



« L'OIE a développé une large gamme de normes internationales sur les agents antimicrobiens »

La FAO, l'OIE et l'OMS : un partenariat tripartite



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

L'augmentation de la RAM observée récemment implique une responsabilité partagée des secteurs de la santé humaine, animale et de l'environnement et, en conséquence, exige une réponse multisectorielle, mondiale et coordonnée.

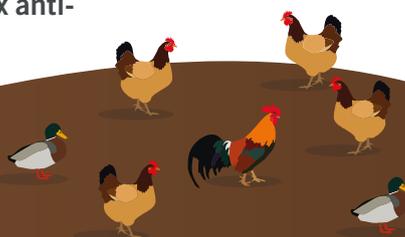
La collaboration OIE-FAO-OMS, qui est un partenariat tripartite, incarne l'esprit « **Une seule santé** » du défi de la RAM et s'est avérée efficace dans le traitement de problèmes de santé publique et animale liés aux zoonoses et aux maladies animales. Prenant en compte les besoins et défis spécifiques de chaque secteur, cette approche tripartite permet l'élaboration de politiques et d'outils qui encouragent les efforts des Pays membres pour combattre la RAM et augmenter la biosécurité à tous les niveaux.

Dans ce contexte, **l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié en 2015 un Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux anti-**

microbiens², élaboré en coopération étroite avec ses partenaires tripartites, l'OIE et la FAO. Ce plan d'action mondial reconnaît la nécessité de traiter le défi de la RAM à travers l'approche « Une seule santé ». Celle-ci souligne l'interconnexion des santés humaine, animale et des écosystèmes. Les problématiques et les solutions sont perçues sous l'angle d'une collaboration multisectorielle entre les parties prenantes de tous les secteurs.

Plus récemment, le 21 septembre 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une déclaration politique dont la vocation est de combattre la menace mondiale que représente la RAM. Elle a également confirmé l'approche « Une seule santé » conformément au Plan d'action mondial. Les trois directeurs généraux du partenariat tripartite étaient présents et ont demandé à l'Assemblée générale de se prononcer en faveur de cette déclaration.

* L'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), établit l'OIE comme organisation de référence pour les normes liées à la santé animale, zoonoses incluses¹.



La stratégie de l'OIE sur la RAM et l'utilisation prudente des agents antimicrobiens

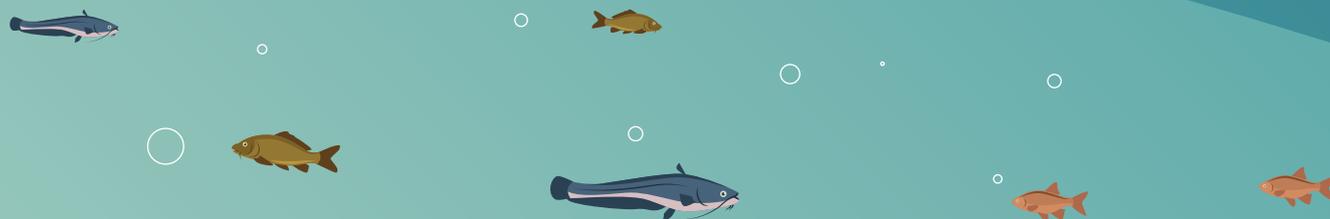
En 2015, outre la révision complète des normes en lien avec la RAM, **les 180 Pays membres de l'OIE se sont officiellement engagés, lors de leur 83^e Session générale, à lutter contre la RAM et à encourager l'utilisation prudente des agents antimicrobiens chez les animaux**³. L'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE a exprimé son soutien total au Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. L'année suivante, lors de la 84^e Session générale, l'Assemblée mondiale des Délégués a chargé l'OIE de recueillir et regrouper au sein d'une stratégie toutes les actions de lutte contre la RAM⁴.

La structure de cette stratégie poursuit les objectifs fixés dans le Plan d'action mondial, et correspond au mandat de l'OIE tel que décrit dans ses textes fondamentaux et ses Plans stratégiques, à travers **quatre objectifs principaux** :

- Améliorer la sensibilisation et la compréhension du phénomène de la RAM
- Renforcer les connaissances au sujet de la RAM par la surveillance et la recherche
- Encourager la bonne gouvernance et le renforcement des capacités
- Favoriser la mise en œuvre de normes internationales

« Nous, secteurs
et pays, avons tous une
part de responsabilité dans
le développement de la RAM.
C'est en s'attaquant ensemble
à cette menace mondiale que nous
réussirons à protéger la santé
humaine et animale et, par
conséquent, notre avenir. »

Dre Monique Eloit,
Directrice générale de l'OIE



Les objectifs de la Stratégie OIE

Objectif 1 : Améliorer la sensibilisation et la compréhension

La RAM est une menace mondiale, et l'émergence d'agents pathogènes résistants aux agents antimicrobiens menace des décennies de progrès dans le traitement des maladies infectieuses chez les animaux et l'homme. Les Services vétérinaires jouent un rôle essentiel dans la prise de conscience de la RAM et l'incitation à une gestion et une utilisation prudentes des médicaments antimicrobiens chez les animaux.

Les actions de l'OIE visent à augmenter la prise de conscience et la compréhension de ce phénomène par les Pays membres, les vétérinaires, les éleveurs, les parties prenantes et les citoyens. Ce faisant, l'OIE encourage le développement et la mise en œuvre d'outils et de politiques améliorant la santé et le bien-être des animaux.

PLAN DE TRAVAIL

- Soutenir les Pays membres en élaborant des **communications ciblées et des matériels d'information visant à permettre une meilleure compréhension, par une variété d'acteurs, des risques de la RAM** et à encourager l'adoption de mesures réduisant le recours aux agents antimicrobiens et ralentissant l'émergence et l'expansion des micro-organismes résistants à ces agents.



- **Encourager la sensibilisation à la RAM**, en particulier par l'intermédiaire des Organismes statutaires vétérinaires et des établissements d'enseignement vétérinaire, afin **d'ancrer une culture professionnelle** promouvant l'utilisation responsable et éthique des agents antimicrobiens chez les animaux.
- Continuer à encourager le perfectionnement professionnel **en organisant et en dirigeant des ateliers, conférences et symposia** incitant à un usage prudent des agents antimicrobiens et traitant du problème de la RAM aux niveaux mondial, régional et national.
- **Élargir la gamme des lignes directrices, des supports éducatifs et scientifiques de référence de l'OIE** en lien avec la lutte contre l'apparition et l'expansion des micro-organismes résistants aux agents antimicrobiens chez les animaux, et, dans le même temps, promouvoir de bonnes pratiques d'élevage, la vaccination et des mesures de biosécurité afin de prévenir les maladies et limiter la nécessité du recours aux traitements antimicrobiens. Ces actions sont à prévoir en collaboration avec les organisations partenaires et les parties prenantes.
- **Coopérer avec l'OMS et la FAO** afin d'assurer la cohérence et la coordination des initiatives politiques et de sensibilisation visant à combattre la RAM.

Objectif 2 : Renforcer les connaissances au sujet de la RAM par la surveillance et la recherche

Dans de nombreux pays, les missions PVS* d'évaluation de la Performance des Services vétérinaires ont conclu que **les médicaments antimicrobiens étaient disponibles à grande échelle, leur diffusion et leur usage largement incontrôlés et qu'ils ne faisaient pas l'objet de suivi**. En dépit de l'adoption de normes sur l'usage et le contrôle des agents antimicrobiens et la surveillance de la RAM par les Pays membres, leur faible mise en œuvre actuelle dans de nombreux pays limite notre capacité à appréhender pleinement les risques de la RAM, cibler nos interventions et suivre son évolution.

Depuis 2015, l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE a érigé en priorité la constitution d'une base de données mondiale sur l'usage des agents antimicrobiens chez les animaux. Ce projet, encouragé par la FAO et l'OMS dans le cadre du Plan d'action mondial, a débuté en 2015 et va permettre aux pays, régions et à la communauté

mondiale, de disposer d'informations de base, obtenues à l'aide d'une méthodologie harmonisée, afin de mesurer des tendances dans le temps et d'évaluer l'efficacité des actions prises pour garantir une utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens.

Cette base de données mondiale sera reliée au Système Mondial d'Information Zoosanitaire de l'OIE, WAHIS⁶, un système de déclaration en ligne qui recueille, traite et met à disposition en temps réel sur Internet des renseignements sur les populations animales et les maladies, en envoyant des notifications traitant d'événements zoonosés aux Pays membres.

L'OIE et ses Centres de référence soutiennent également la mise en place de systèmes coordonnés aux niveaux national et international assurant la surveillance d'organismes présentant des caractéristiques de RAM dans les productions animales et tout au long de la chaîne alimentaire.

PLAN DE TRAVAIL

- **Assister les Pays membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de surveillance et de suivi** visant à détecter et signaler l'usage d'agents antimicrobiens et l'apparition d'organismes présentant des caractéristiques de RAM.



- **Établir et entretenir une base de données pour recueillir et conserver les données** des Pays membres sur l'usage des agents antimicrobiens chez les animaux de rente et chez les animaux de compagnie, avec les analyses associées et rapports annuels correspondants.
- **Améliorer le développement, l'utilisation et la fonctionnalité de WAHIS** afin de parvenir à une analyse des données sur l'usage des agents antimicrobiens pour les populations animales de chaque pays et région.
- **Guider et encourager la recherche sur les alternatives aux antibiotiques** en travaillant avec des organisations partenaires afin de favoriser la création et l'assimilation de nouveaux outils, produits et méthodologies qui réduiront la dépendance des filières animales aux agents antimicrobiens et ralentiront l'apparition et l'expansion de la RAM.
- **Déterminer et cibler les opportunités de partenariats public-privé dans la recherche et la gestion du risque de la RAM**, en travaillant de concert avec l'OMS et la FAO et en soutenant leurs actions.

*Les outils d'évaluation PVS appliqués respectivement aux animaux terrestres et aquatiques, passent spécifiquement en revue l'autorité et la capacité des Services vétérinaires en rapport avec la réglementation des médicaments et des produits biologiques vétérinaires, dont le suivi des résidus, ainsi que d'autres compétences et des capacités plus générales en lien avec les systèmes de régulation, l'attribution des ressources, les laboratoires, et les compétences des vétérinaires et des paraprofessionnels vétérinaires.

Objectif 3 : Encourager la bonne gouvernance et le renforcement des capacités

L'OIE s'engage à assister les Services vétérinaires de ses Pays membres pour renforcer leurs capacités, développer et mettre en œuvre les Plans d'action nationaux de lutte contre la RAM, réglementer et promouvoir un usage prudent des agents antimicrobiens, et mettre en œuvre leur suivi et leur surveillance. De nombreux Pays membres ont besoin de soutien pour élaborer des politiques et législations régissant l'importation, la fabrication, l'autorisation de mise sur le marché, la distribution et l'usage de médicaments vétérinaires de qualité, dont les agents antimicrobiens.

L'OIE travaille avec des partenaires et acteurs internationaux afin d'améliorer la capacité des Pays membres à élaborer des plans et des politiques solides de contrôle de la RAM, à promouvoir l'usage prudent des agents antimicrobiens et de bonnes pratiques d'élevage. La coopération et l'échange d'expériences au niveau international sont primordiaux, dans la mesure où la communauté mondiale recherche des pistes pour combattre la RAM et que le financement est nécessaire pour pouvoir aider les pays lorsqu'ils adoptent des politiques et des lignes directrices favorisant la santé et le bien-être des animaux.

PLAN DE TRAVAIL

- **Fournir une assistance et une ligne de conduite aux Pays membres qui développent et mettent en œuvre des Plans d'action nationaux et des politiques** réglementant l'usage des agents antimicrobiens chez les animaux, favorisent l'approche « Une seule santé » et l'interconnectivité de la santé humaine, animale et des écosystèmes.
- **Mettre à disposition des outils et lignes directrices** afin d'aider les Pays membres dans leurs actions d'évaluation des risques associés aux agents antimicrobiens et à leur usage chez les animaux.
- Travailler avec les Pays membres afin de **s'assurer que leurs Services vétérinaires possèdent la capacité à mettre en œuvre les normes de l'OIE**, et qu'ils tirent profit de leur implication dans le Processus PVS de l'OIE⁷.
- Encourager les Pays membres à **étendre et moderniser leurs législations réglementant la fabrication, l'autorisation de mise sur le marché, l'importation, la distribution et l'utilisation de produits vétérinaires**.
- Impliquer les Pays membres grâce à la formation régulière **des points focaux sur les produits vétérinaires**, établissant ainsi des relations directes et des procédures d'assistance.
- S'assurer que **des vétérinaires et des paraprofessionnels vétérinaires bien formés sont en première ligne des dispositifs nationaux et régionaux** destinés à améliorer la santé, le bien-être des animaux et la gestion des agents antimicrobiens, et ceci grâce à des actions de formation lors des ateliers et conférences internationaux, régionaux et nationaux.



Objectif 4 : Encourager la mise en œuvre des normes internationales

Les normes et lignes directrices de l'OIE intègrent les meilleures connaissances scientifiques disponibles et fournissent une référence mondiale pour une réglementation cohérente ainsi que la promotion d'une utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens, l'analyse du risque, la surveillance, le suivi et le signalement⁸.

Ces activités sont essentielles afin de susciter la confiance et l'adhésion dans les secteurs liés à l'élevage et pour parvenir à l'objectif de ralentir l'apparition et l'expansion de la RAM.

Les normes de l'OIE fournissent un cadre permettant d'obtenir des résultats cohérents en utilisant des méthodologies équivalentes qui s'adaptent à des contextes locaux. L'adoption des normes de l'OIE et leur mise en œuvre permettent

aux Pays membres de renforcer la biosécurité, de favoriser la santé et le bien-être des animaux ainsi que la santé publique. En outre, cela permet aux Pays membres de prendre part aux échanges commerciaux internationaux dans de bonnes conditions sanitaires, ce qui représente un gain économique et un bénéfice en termes de sécurité alimentaire.

L'harmonisation entre les secteurs, les pays et les régions nous permet de produire des données comparables, que nous pouvons convertir en informations améliorant ainsi notre compréhension des risques et des possibilités, et dont nous pouvons enregistrer la progression vers les objectifs du Plan d'action mondial.

PLAN DE TRAVAIL



- **Assister chaque Pays membre individuellement dans ses efforts pour mettre en œuvre les normes internationales de l'OIE** concernant l'usage prudent des agents antimicrobiens et la lutte contre la RAM chez les animaux. Ce soutien doit prendre en compte les particularités sociales, économiques, culturelles de chaque pays.
- **Diffuser et favoriser l'adoption des recommandations** de la Liste OIE des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire⁹.
- **Renforcer le soutien multilatéral** pour la mise en œuvre des normes de l'OIE auprès des décideurs politiques, de nos partenaires de coopération et de nos bailleurs de fonds afin de participer à un effort international coordonné dans la lutte contre la RAM.
- **S'appuyer sur le succès du programme de travail de l'OIE pour l'élaboration des normes** afin de continuer à faire avancer, pour les filières animales, la création d'un cadre complet de normes de qualité, fondées sur la science, dans la droite ligne du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens.
- **Coopérer avec l'OMS et la FAO pour encourager l'élaboration d'un cadre complet et harmonisé** de normes internationales et de lignes directrices transversales aux domaines de la santé humaine et animale, de l'agriculture et de la chaîne alimentaire.



La Stratégie de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens (RAM) et leur utilisation prudente

Protéger la santé et le bien-être animal en soutenant l'effort mondial de lutte contre la RAM

Améliorer la sensibilisation et la compréhension

Communication ciblée

Matériels d'information



Pays membres

Renforcer les connaissances par la surveillance et la recherche

Plans d'actions nationaux

Systèmes de suivi et de surveillance



Tendances dans l'utilisation des antimicrobiens



Apparition d'organismes résistants aux antimicrobiens

MENACE MONDIALE

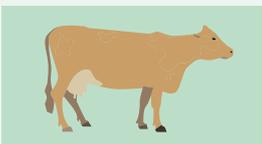


Promouvoir la bonne gouvernance et le renforcement des capacités



Des vétérinaires bien formés

Amélioration de la santé et du bien-être animal



Gestion des antimicrobiens



Les Services vétérinaires jouent un rôle essentiel



Encourager la mise en œuvre des normes internationales

Les normes internationales de l'OIE sont fondées sur la science et adoptées par ses 180 Pays membres

Améliorer mondialement



Production



Suivi



Circulation



Utilisation chez l'animal

des antimicrobiens

RÉSISTANCE AUX AGENTS ANTIMICROBIENS
STRATÉGIE OIE



www.oie.int/antibioresistance

Références

1. Mandat de l'organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'OIE. 1998 ; Consultable sur : goo.gl/dZDSED
2. Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens (OMS). 2015 ; Consultable sur : goo.gl/QxJ3kKW
3. Résolution n°26 extraite des Résolutions de la 83^e Session générale de l'OIE. 2015. Consultable sur : goo.gl/mpaEp3
4. Résolution n°36, extraite des résolutions de la 84^e Session générale de l'OIE. 2016. Consultable sur : goo.gl/sYJTzE
5. Outil d'évaluation PVS de l'OIE ; Consultable sur : goo.gl/iex0l
6. Portail WAHIS ; Consultable sur : goo.gl/iRnlsf
7. Processus PVS de l'OIE. Consultable sur : goo.gl/ZLg4xX
8. Code sanitaire pour les animaux terrestres : Chapitres 6.6. à 6.10. Consultable sur : goo.gl/UsyV2Q
Code sanitaire pour les animaux aquatiques : Chapitres 6.1. à 6.5. Consultable sur : goo.gl/F7333Z
Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres (en anglais) : Chapitre 3.1. Consultable sur : goo.gl/Npc3Rz
9. Liste OIE des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire. Consultable sur : goo.gl/OiOdF2



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir